

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille huit, le 14 novembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Anita Daniel, Berc'hed Troadec.

Absents : Marcel Gérardin excusé (procuration à Olivier Magoariec)

Secrétaire de séance : berc'hed Troadec

Convocation :05.11.2008

Objet : centre de secours de Huelgoat : formation premiers secours.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Constatant que le personnel communal en contact avec le public, à commencer par celles
S'occupant de jeunes enfants, ne dispose pas forcément d'une qualification reconnue en
matière de premiers secours, le Conseil décide de remédier à cette lacune grâce aux
formations dispensées par les sapeurs-pompiers d'Huelgoat.

Cette formation (y compris manipulation du défibrillateur portable) d'une durée de 12 heures
(2 fois 6 heures) se déroulera le samedi ou en semaine au centre de secours de Huelgoat
Ou à Brennilis.

A l'issue de ce stage un livret récapitulatif sera remis à chaque participant.

Le coût de cette formation est de 70 EUROS par personne, que la municipalité prendra en
charge pour son personnel. Parmi ceux-ci, priorité devrait aller à la formation de Mmes
BERROU, POULICART, MOCAER et COROLLER, (maximum 12 par session), il y en a
Déjà 4 hors commune sur liste d'attente, le conseil souhaite donc que la formation se
concrétise.

Le conseil décide, après proposition du Maire, que par la suite, la municipalité pourra
proposer la formation gratuitement aux autres employés municipaux et, pour les habitants de
la Commune qui le souhaiteront, sur la base d'un partage des coûts, 50 EUROS à la charge
de la Commune, 20 EUROS à celle du bénéficiaire.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Victor GRUAT.

